



TEXTE n° 760
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2021-2022

20 janvier 2022

PROPOSITION DE LOI

*visant à augmenter le salaire minimum interprofessionnel de croissance
et à ouvrir une conférence nationale sur les salaires.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 20 janvier 2022.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

Voir les numéros : 4782 et 4896.

ISBN 978-2-11-169020-2



9 782111 690202

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale